

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**

- 20230929CM104 -

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre, à 18h00, le conseil municipal, convoqué le 22 septembre 2023, s'est légalement réuni, dans la verrière de la salle des fêtes, en séance publique, sous la présidence de Madame Vanessa SLIMANI, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents sauf :

Ayant donné pouvoir :

Monsieur KAMENDJE-TCHOKOBOU a donné pouvoir à Monsieur BAZOUNGOULA

Madame ROUSSILLAT a donné pouvoir à Madame BURY-DAGOT

Madame HUROT a donné pouvoir à Monsieur MERCIER

Madame MOREAU a donné pouvoir à Madame JALLET

Monsieur de LA ROCHEFOUCAULD a donné pouvoir à Monsieur LALANDE

Monsieur JAVOY a donné pouvoir à Monsieur RENELIER

Madame BOURET a donné pouvoir à Monsieur ROBIN

Absents ou excusés :

Madame AUBOURG-DEVERGNE

En vertu de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales est désigné en tant que secrétaire de séance : Monsieur Timothé LUCIUS

Nombre de conseillers en exercice : 35 Transmis en Préfecture le 04/10/2023

Nombre de conseillers votants : 34 Publication le 05/10/2023

20230929CM104 - Convention d'adhésion entre la Mission Locale de l'Orléanais et la ville de Saint-Jean de Braye

La Mission Locale de l'Orléanais est une association au service de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans révolus du bassin d'emploi d'Orléans, mission inscrite dans le projet de la loi de cohésion sociale.

Elle leur propose des prestations d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour faciliter leurs accès à l'emploi et aux dispositifs d'orientation, de reconnaissance sociale, de formation, de logement, de santé et tout ce qui touche à leur vie quotidienne (citoyenneté, culture, loisirs, transport...). Elle initie, soutient et anime le réseau des Relais Jeunes MLO des communes adhérentes. Ce réseau de proximité permet l'observation et l'analyse des besoins de la jeunesse et soutient l'ingénierie de projet et de développement local. C'est également un lieu d'échanges de pratiques et de confrontations de savoir-faire et d'expériences.

L'Arche Abraysienne, service Vie Economique et Emploi de Saint-Jean de Braye, est un service municipal en charge du développement économique du territoire communal, entendu comme l'accompagnement de tous les acteurs économiques de Saint-Jean de Braye, à savoir : les demandeurs d'emploi adultes et jeunes de 16 à 25 ans révolus, les dirigeants d'établissements économiques et les porteurs de projet.

Afin d'optimiser la qualité du service d'accompagnement proposé aux jeunes demandeurs d'emploi abraysiens , la ville de Saint-Jean de Braye et la Mission Locale de l'Orléanais souhaitent conforter leur collaboration à travers cette nouvelle convention d'adhésion qui vise à :

- accompagner plus et mieux les jeunes vers l'emploi,
- consolider et/ou faciliter les actions et projets de retour à l'emploi des jeunes.

Ceci étant exposé,

Après avis favorable de la commission compétente,

A l'unanimité, le conseil municipal décide :

- *d'approuver la convention entre la Mission Locale de l'Orléanais et la ville de Saint-Jean de Braye,*
- *d'autoriser Madame le maire à signer ladite convention et toutes les pièces afférentes à ce dossier.*

Pour extrait conforme

Fait à Saint-Jean de Braye, le 2 octobre 2023

Pour le Maire - Conseillère départementale du
Loiret et par délégation,

L'adjointe déléguée à la communication et aux
affaires générales



Colette MARTIN-CHABBERT